



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

financement

Question écrite n° 71401

Texte de la question

la question des retraites est au coeur d'un choix de société et de civilisation. Réduire le système de retraite par répartition serait inacceptable pour les millions de personnes retraitées qui participent à la vie économique et sociale du pays. Depuis plus de dix ans, le pouvoir d'achat des pensions et retraites n'a cessé de se dégrader et les retraites minimales en particulier ont insuffisamment été revalorisées. Face à cet état de fait et à l'inquiétude qui s'accroît, les retraités demandent la consolidation du régime des retraites par répartition et l'alignement de l'évolution de toutes les retraites sur celle des salaires nets et non sur les prix. Le choix est de miser sur la solidarité dans et entre les générations pour faire face aux problèmes nouveaux que doivent affronter les régimes de retraites. M. Daniel Paul demande donc à Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité quelles mesures concrètes le Gouvernement compte prendre pour répondre à ces exigences.

Données clés

Auteur : [M. Daniel Paul](#)

Circonscription : Seine-Maritime (8^e circonscription) - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 71401

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 janvier 2002, page 24